

A photograph of several large, grey, angular rocks of varying sizes, some with reddish-brown mineral inclusions, resting on a dark, reflective surface. The background is dark and out of focus.

# Lafarge Granulats Ouest

## Site de la Heuzardière

Construire l'économie circulaire avec aggeo.

 A member of  
**LafargeHolcim**

 **aggeo**  
CONSTRUIRE  
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

# Notre métier est basé sur quatre piliers stratégiques

## Ciment

Extraire toute la valeur de nos positions dans les marchés matures

Créer de la croissance en répondant aux besoins/points sensibles des clients et des utilisateurs finaux

Se différencier grâce à l'excellence commerciale, l'innovation et la durabilité



## Granulats

Dans les marchés matures, créer de la valeur en atteignant la masse critique nécessaire dans des marchés attractifs sélectionnés

Dans les marchés en croissance, créer de la valeur en atteignant la masse critique dans de très grands centres urbains

Selon les besoins locaux et les opportunités, soutenir la différenciation et la durabilité pour améliorer la valeur globale pour les clients



## Béton prêt à l'emploi

Offrir une proposition de valeur différenciante pour répondre aux besoins des clients grâce à des produits / services / solutions à valeur ajoutée

Soutenir et couvrir les activités existantes ou futures du Ciment et Granulat dans un cadre clair d'intégration verticale



## Autres matériaux de construction

Offrir une proposition de valeur différenciante pour répondre aux besoins des clients grâce à des produits / services / solutions à valeur ajoutée

Besoin de soutenir les activités existantes ou futures du Ciment et Granulat



Tous ces segments doivent créer de la valeur de manière autonome et livrer des rendements supérieurs au coût du capital



# Notre activité granulats

## Ventes par région en %

Asie-Pacifique	11,9
Afrique & M.-Orient	3,7
Europe	39,6
Amérique Latine	3,6
Amérique du Nord	41,2



**288,3**  
volume des ventes  
en Mt



**22 610**  
salariés



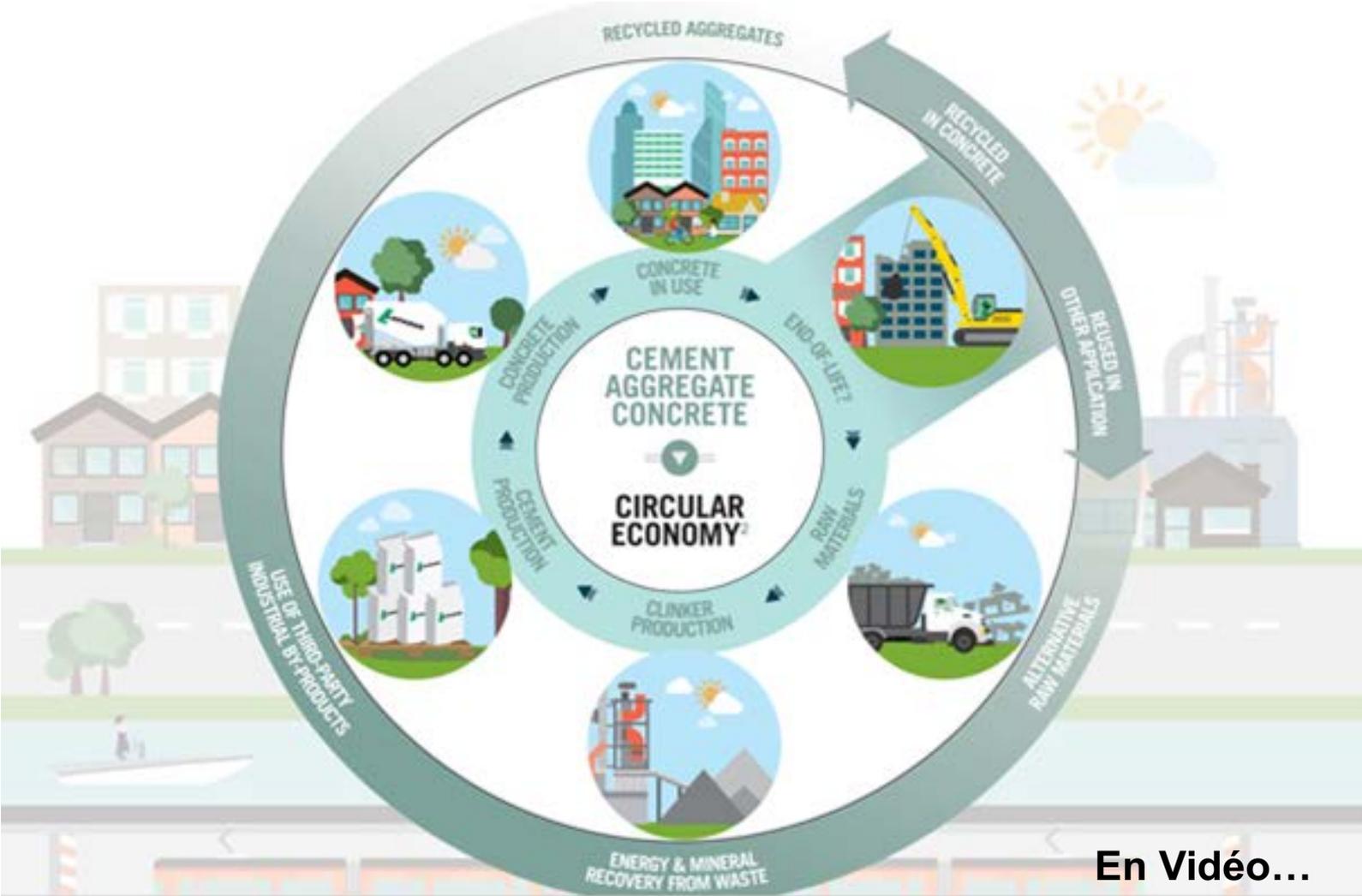
**621**  
carrières



Sur base pro forma, pour l'exercice terminé le 31 décembre, 2014.



# Transition de nos métiers vers une économie circulaire



En Vidéo...

# aggneo®

---

Une marque et une approche de l'économie circulaire

- **aggneo® est déployée en France sur 4 métiers principaux :**
  - Valorisation par remblaiement de carrières – 7 410 kt
  - Traitement de terres polluées – 200 kt
  - Granulats recyclés pour la Route– 680 kt
  - Granulats recyclés pour le Béton (BPE et préfabrication)– 35 kt

# Lafarge Granulats Ouest



-  Réception déblais inertes
-  Autorisation K3+
-  Plate-forme de recyclage
-  Cimenterie

# Focus Rennes



# Autorisations sur le Rheu

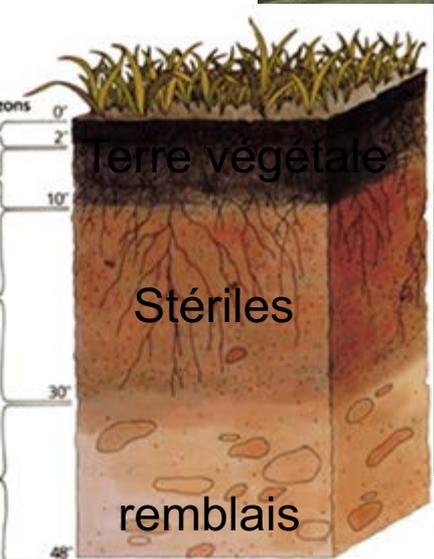
---

- ***Le Rheu Le Terte (Ap17/01/11 et 29/03/16)***
- -Installation de traitement 210 000t/an de sable
- Station de transit des produits minéraux
- -Plateforme de tri K3+ pour les remblais du métro
- ***Le Rheu La Heuzardière (Ap19/06/09)***
- -Exploitation de carrière
- -Station de transit des produits minéraux
- -Accueil de remblais inertes 60 000m<sup>3</sup>/an
- -Plateforme de matériaux recyclés
- -Stocks de granulats pour négoce

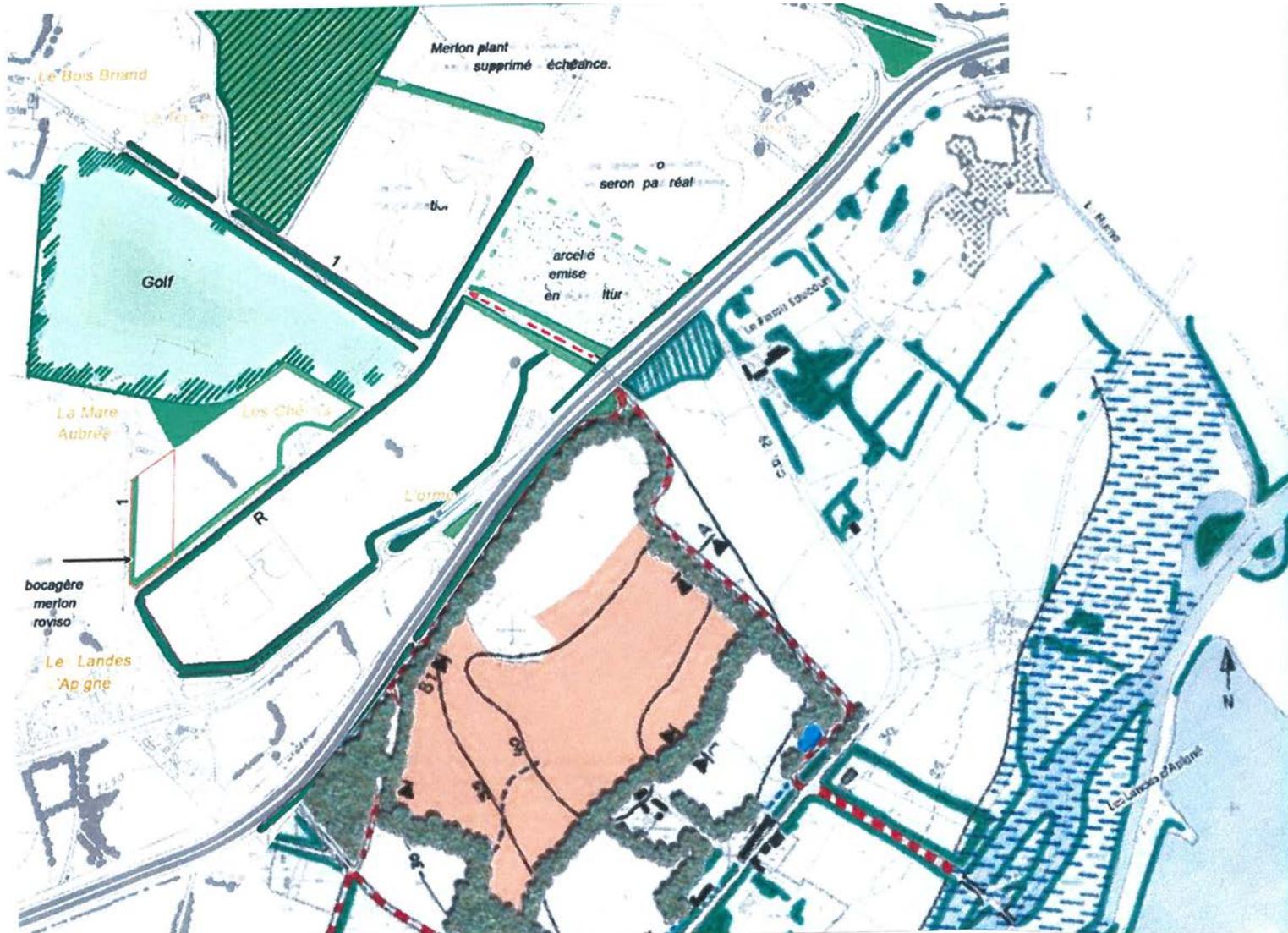
# Sites multi-services de valorisation Rheu « Le Tertre et la Heuzardière »



# Réaménagement



# Plan de réaménagement



# Qualité et Traçabilité

## Traçabilité

- Demande d'acceptation préalable avant réception
- Traçabilité des origines, des transits et des zones de remblai.

**DOCUMENT D'ACCEPTATION PRÉALABLE**   
 Information préalable à l'admission des déchets inertes en réaménagement de carrières, installations de stockage ou de recyclage

Arrêté ministériel du 29 février 2011, du 12 septembre 1996 modifié et du 12 décembre 2004

SITE : \_\_\_\_\_ N° MAP : \_\_\_\_\_

**IDENTIFICATION DES PRODUCTEURS ET/OU PORTEURS DU DÉCHET**

NOM DU PRODUCTEUR : \_\_\_\_\_ NOM DU PORTEUR : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 N° Siret : \_\_\_\_\_ N° Siret : \_\_\_\_\_

**IDENTIFICATION ET SPÉCIFICATIONS DU CHANTIER**

Adresse géo/gis du Chantier : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Nom du Responsable de Chantier : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Type de chantier : Terrassements Démolition Négoce/Collecteurs Industrie Autre : \_\_\_\_\_  
 Zone : Rurale Urbaine Industrielle Autre : \_\_\_\_\_  
 Date de la première livraison : \_\_\_\_\_ Durée prévue du chantier : \_\_\_\_\_  
 Tonnage total estimé : \_\_\_\_\_ Tonnage moyen journalier prévu : \_\_\_\_\_  
 Nom des transporteurs : \_\_\_\_\_  
 Adresse des transporteurs : \_\_\_\_\_

**IDENTIFICATION DES MATÉRIAUX**

Béton 17 01 01 Mélange de bétons, briques 17 01 07 Mélanges bitumineux 17 03 02 ne contenant pas de goudron ni d'amiante  
 Briques 17 01 02 Terres et cailloux 17 05 04 (sauf terre végétale et tourbe) Verre non valorisable 17 02 02  
 Tables et éléments 17 02 03 Terres et pierres 20 02 02 provenant des collectivités

**DIAGNOSTIC POLLUTION** Si le chantier référencé présente une présomption de pollution ou si se trouve identifié dans Basol ou Basis, fournir à moins les résultats d'un test de lixiviation NF EN 12457-2 (part 3 et annexe 2 de l'annexe 2 de l'arrêté du 22/12/2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes) et ceux d'un test microscopique à transmission lumineuse (MFTL) NF X 48-200 pour l'amiante.

Le chantier a-t-il fait l'objet d'analyses de sols ? Oui Non

Date des analyses : \_\_\_\_\_ Nom du Laboratoire : \_\_\_\_\_

Le chantier est-il référencé sur le site internet Basol ou Basis ? Oui Non Si oui, identifier : \_\_\_\_\_  
 Joindre une copie du plan du chantier avec le localisation précise de la prise d'échantillon(s) ainsi que les résultats des analyses.

**ENGAGEMENTS DE LA PARTIE PRODUCTEURS/PORTEURS DU DÉCHET**

Le client producteur ou porteur du déchet s'engage à :  
 - contrôler régulièrement le caractère inerte des déchets apportés, au sens de l'arrêté du 12 décembre 2014 pré-cité  
 - porter à notre connaissance tout changement qui interviendrait sur le déchet et modifierait ses caractéristiques aux mentions ci-dessus.  
 - assurer le transport du déchet dans le respect des réglementations en vigueur, notamment le Code de la route (interdiction de surcharge).

Nous nous réservons le droit de demander des tests complémentaires en fonction de l'importance du chantier ainsi que de pratiquer des contrôles inopprimés sur les chargements. Si une présomption de pollution ou de caractère non inerte de déchets se présentait au cours des apports sur nos sites, le client producteur ou porteur du déchet s'engage à réaliser de nouvelles analyses (essai de lixiviation, étude de sol...) visant à caractériser le déchet et à en fournir les résultats.  
 Il sera par ailleurs demandé au client de venir reprendre les matériaux non-conformes dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

**CADRE RÉSERVÉ AU CLIENT PRODUCTEUR OU PORTEUR DU DÉCHET**

Date de la demande : \_\_\_\_\_  
 Nom du demandeur : \_\_\_\_\_  
 donné habilité, certifié que les renseignements susmentionnés sont exacts  
 Signature et cachet : \_\_\_\_\_  
 de l'entreprise : \_\_\_\_\_

**CADRE RÉSERVÉ À L'EXPLOITANT DU SITE**

Refusé  Accepté

Date : \_\_\_\_\_

Mise à jour : 20/11/2014

## Qualité

- Pak-marker – Détection de goudrons dans les enrobés
- Test amiante sur les enrobés
- Test de lixiviation – tests aléatoires, complémentaires à l'étude initiale ou sur demande client